

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
ARRONDISSEMENT D'AUTUN
CANTON DE SAINT-VALLIER

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
COMMUNE DE SANVIGNES-LES-MINES

Délibération du Conseil d'Administration

SÉANCE DU 8 AVRIL 2024

DÉLIBÉRATION N° CA2024-14-CCAS

Convocation du 25 mars 2024

Nombre de membres en exercice : 10

Quorum : 6

Nombre de membres présents : 7

Nombre de votants : 7

Thème : AFFAIRES FINANCIERES

Objet : Attribution des subventions 2024 -
CCAS

L'an deux mil vingt-quatre et le huit du mois d'avril le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de SANVIGNES-LES-MINES s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. FOURRIER Thomas, Adjoint au maire chargé des Affaires Sociales, Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Étaient présents : M. FOURRIER, Mme GILLOT, Mme PERRIN, Mme DOUHARD, Mme METERY, Mme CHAVOT, M. BARREAU

Étaient excusés : M. LAGRANGE, Mme SEVIN, M. DEVAUX

Secrétaire de séance : Mme METERY

Rapport présenté par : M. FOURRIER

Après présentation des différentes demandes de subvention

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après en avoir délibéré,

Décide l'attribution d'une subvention aux associations ci-après :

Associations	Subvention ordinaire	Total
France ADOT 71	100.00 €	100.00 €
Foyer des jeunes travailleurs Montceau	300.00 €	300.00 €
Solidarité Services	200.00 €	200.00 €
Les restos du cœur	600.00 €	600.00 €
F.N.A.T.H	150.00 €	150.00 €
Les Papillons blancs d'entre Saône et Loire	250.00 €	250.00 €
Les Papillons blancs Bourgogne Sud	50.00 €	50.00 €
Valentin HAUY	100.00 €	100.00 €
Amicale pour le don du sang	50.00 €	50.00 €
Association amicale du parc JEAN BOUVERI	100.00 €	100.00 €
Secours Populaire	300.00 €	300.00 €
Confédération nationale du logement	150.00 €	150.00 €
Réseau d'éducation sans frontières	500.00 €	500.00 €
Total	2 850.00 €	2 850.00 €

Dit que ces dépenses seront payées à l'article 65748 du budget 2024 du Centre Communal d'action sociale de Sanvignes les Mines.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

L'Adjoint chargé des Affaires sociales

Vice-président du CCAS



Thomas FOURRIER



La secrétaire de séance,



Christiane METERY

Transmis à la Sous-Préfecture le 19 avril 2024

Publié sur le site internet de la commune le 22 avril 2024